

## COMMUNIQUÉ

Le 3 juin 2020

### **Mise à jour quant à la fermeture temporaire des services socioprofessionnels en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique**

---

En date du 21 mai dernier, une nouvelle directive ministérielle autorise la reprise graduelle des activités de jour, des stages et des plateaux de travail dans les secteurs où la reprise a été autorisée par le gouvernement du Québec selon la capacité de l'établissement et des ressources en place.

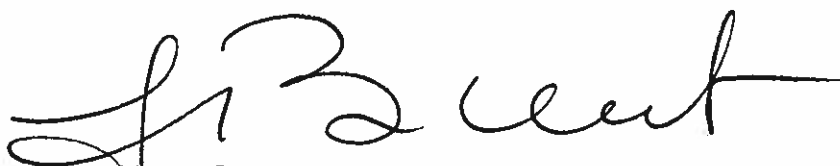
Considérant le contexte de la pandémie à la COVID-19, cette reprise graduelle stipulée par le gouvernement sera offerte en respectant les mesures de distanciation physique, les consignes sanitaires, ainsi que les facteurs de vulnérabilité. Le CIUSSS de la Capitale-Nationale se doit d'ajuster son offre de service en fonction de sa capacité.

Ainsi, cette reprise se fera sous différentes formes en priorisant les parents qui travaillent, ou pour qui la situation familiale requiert une attention particulière. Un intervenant communiquera avec l'utilisateur et son représentant dans les meilleurs délais afin de planifier la reprise alternative des activités pour les personnes concernées.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour offrir des services à un maximum de personnes.

Pour tout besoin nécessitant une assistance immédiate, vous pouvez appeler votre intervenant pivot à l'un des numéros suivant et votre appel sera dirigé vers la bonne personne :

- Pour les régions de Québec et Portneuf: 418 821-4700
- Pour la région de Charlevoix : 418 435-9445



Lisane Boisvert  
Directrice des programmes Déficience intellectuelle  
et trouble du spectre de l'autisme, et Déficience physique